

Sujet : AVIS SEEF /PC 06320424R0004 / projet stockage électrique par Batteries/ Malintrat

De : HEILIGENSTEIN Laurent (Chargé de Mission) - DDT 63/SEEF <laurent.heiligenstein@puy-de-dome.gouv.fr>

Date : 11/03/2024 à 14:20

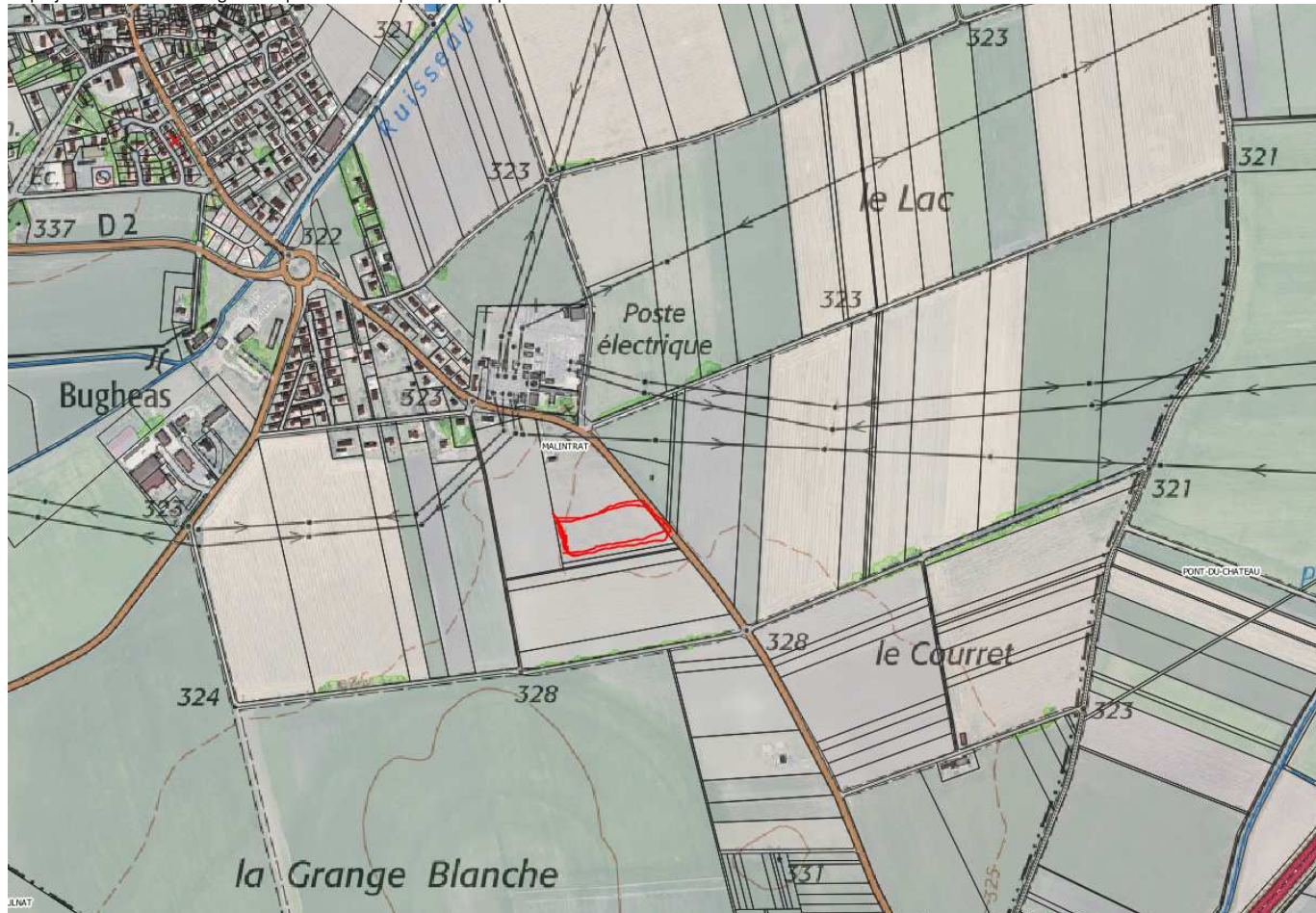
Pour : "SIMOES Agnes (Responsable centre instructeur) - DDT 63/SPAR/PDSF/Riom" <agnes.simoes@puy-de-dome.gouv.fr>

Copie à : DDT 63/SEEF (Service Eau Environnement Forêt) emis par GOYOT Nathalie - DDT 63/SEEF/DIR <ddt-seef@puy-de-dome.gouv.fr>, "FAUCON Mireille (Cheffe de Service) - DDT 63/SEEF/DIR" <mireille.faucon@puy-de-dome.gouv.fr>

Je répons au courriel ci-dessous concernant la demande de PC 06320424R0004 / projet stockage électrique par Batteries/ Malintrat

Emplacement du projet :

Le projet est situé en zone agricole à proximité d'un poste électrique.



Réglementation loi sur l'eau :

- Le projet nécessite le dépôt d'un dossier loi sur l'eau au titre de la rubrique 2150 de la nomenclature IOTA
- Prescription : **le permis ne peut être mis en œuvre qu'après la décision d'acceptation liée à la déclaration loi sur l'eau conformément à l'article L425-14 du code de l'urbanisme.**

Laurent HEILIGENSTEIN
Chargé de Mission Avis Environnementaux
Service Eau Environnement Forêt

2 rue Pélissier 63000 Clermont-Ferrand
Tel : +33 443360451
www.ecologie.gouv.fr

 **PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME** | Direction Départementale des
Territoires du Puy-de-dôme

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 07/03/2024 à 12:57, DDT 63/SEEF (Service Eau Environnement Forêt) emis par GOYOT Nathalie - DDT 63/SEEF/DIR a écrit :

Dde avis enregistrée dans tableau des échéances

Nathalie GOYOT

Assistante PTE / SPE

Bureaux politique territoriale de l'eau et police de l'eau

Service eau environnement forêt

Cité administrative – 2 rue Pélissier – CS 40400

63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Tel : 04 43 36 03 98

www.puy-de-dome.gouv.fr

Pour déposer votre dossier loi sur l'eau en télédéclarant via la plateforme

Déposer votre dossier d'autorisation environnementale sur :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R57779>

Déposer votre dossier de déclaration sur :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R62929>

Le guide de préparation à la télédéclaration :

Pour l'autorisation : [ici](#)

Pour la déclaration : [ici](#)



**Direction
Départementale
des Territoires**



----- Message transféré -----

Sujet : Permis 06320424R0004

Date : Thu, 7 Mar 2024 10:41:04 +0100 (CET)

De : SIMOES Agnes (Responsable centre instructeur) - DDT 63/SPAR/PDSF/Riom (par centre serveur AC) <agnes.simoes@puy-de-dome.gouv.fr>

Répondre à : SIMOES Agnes (Responsable centre instructeur) - DDT 63/SPAR/PDSF/Riom <agnes.simoes@puy-de-dome.gouv.fr>

Pour : "DDT 63/SEEF (Service Eau Environnement Forêt)" <ddt-seef@puy-de-dome.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint, **pour avis**, le dossier de permis de construire ci-dessus référencé, déposé le 26/01/24 en mairie de MALINTRAT par la SAS HARMONY RNZ. Le projet concerne l'installation d'un parc de batteries pour stockage d'électricité. D'après les documents fournis, ce projet relève du régime de la déclaration au titre de la loi sur l'eau (rejet des eaux pluviales).

Bien cordialement

--

Agnès SIMOES

Chargée d'expertise, conseil en urbanisme
SPAR/PDSF

Cité adm. 2 rue Pélissier
CS 40400
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Bât. A – Bureau 130
Tél : 04.43.36.03.92
www.puy-de-dome.gouv.fr



**Direction
départementale
des territoires**

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- Dossier permis.zip (59 Mo)
- Lettre DDT_SEEF.pdf (28 ko)

2 fichiers, taille totale: 59 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **samedi 06 avril 2024 à 11:41 (CEST)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=6JCK_eUZwk1cA0w9xS-OferJvA2ifGFuDXeg51C0AaM

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.15

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

© Ministère de la Transition énergétique